



Porte-parole du ministère des Armées @HerveGrandjean *Thu Dec 23 19:21:43 +0000 2021*

1. La visite d'Eric Zemmour auprès de nos soldats à Abidjan suscite des réactions. Il est important de comprendre dans quel cadre cette visite a été autorisée par le ministère des Armées.
2. Les personnalités politiques peuvent visiter des unités militaires, si elles en font la demande et dans le respect des impératifs opérationnels et de confidentialité. C'est une pratique républicaine tout à fait courante et légitime.
3. Le ministère des Armées leur demande dans ce cas de réaliser ces visites dans la plus grande discrétion: pas de médias, pas de photos à usage public, pas de réseaux sociaux.
4. Pourquoi ? Afin de préserver la neutralité des armées, et d'éviter toute instrumentalisation politique. C'est indispensable.
5. Dans la période récente, plusieurs candidats ont visité des emprises militaires. Les règles sont les mêmes pour toutes et tous : discrétion et sobriété.
6. Cet engagement moral que nous demandons aux candidats à la présidentielle n'a pas été tenu aujourd'hui par un candidat. Nous le regrettons.
7. Ces règles ont un objectif simple: éviter tout risque d'instrumentalisation des forces armées françaises.